

Décision

Générale

colonial

Décision n° 36-267-1919 Augmentation de traitement

n° 36-267-1919

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 janvier 1919

Numéro JO

n° 267 du 31/01/1919

Date du numéro

31 janvier 1919

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement des télégraphistes auxiliaires Ranahila et Abdou Saïd est porté respectivement de 2. 100 à 2.400et de 900 à f.080 francs par an.